

RESTRICTIONS DE STATIONNEMENT & DE CIRCULATION A AIME 6000D - 35^{ème} EDITION 2025

INTERDICTION DE STATIONNEMENT

Du lundi 21 juillet 8h00 au mardi 05 août 17h00 : Avenue de Tarentaise devant la salle des fêtes, la totalité du parking

Du mardi 29 juillet 07h00 au lundi 04 août 20h00 : Avenue de Tarentaise, des 2 côtés entre le rond-point de l'Ormente et la mairie.

Du mercredi 30 juillet 07h00 au lundi 04 août 14h00 : La totalité du parking de l'Amphithéâtre et du parking bas St Martin.

Du mercredi 30 juillet 13h30 au dimanche 03 août 16h00 : Avenue de la Gare, des 2 côtés entre le rond-point de l'Ormente et le chemin des Iles.

Du mercredi 30 juillet à 7h00 au samedi 02 août à 20h30 : la totalité du parking des Halles

Du vendredi 01 août 16h00 au samedi 02 août 21h30 : Route de Frébuge 4 places parking en face du collège

Du jeudi 31 juillet 14h00 au samedi 02 août 23h00 : Parking Haut St Martin, 4 places GIC face à La Poste.

Le samedi 02 août de 04h00 à 21h30 : 5 places devant la salle de spectacle

INTERDICTION DE CIRCULATION

En raison de cette manifestation, LA CIRCULATION SERA INTERDITE À TOUS LES VÉHICULES, hors organisateurs et commerçants :

Du jeudi 31 juillet 06h au dimanche 03 août 20h : Avenue de Tarentaise dans les 2 sens, entre la place de l'Ormente et le croisement avec le chemin du replat. (Sauf accès commerces)

La circulation sera déviée par l'avenue de la gare, dans les 2 sens. L'accès aux parkings des commerces est maintenu.

Du mercredi 30 Juillet 07h00 au dimanche 03 août 14h00 : Parking des Halles – Cheminement du Jeu de Boules - Rue St Martin

Du vendredi 01 août 11h30 au samedi 02 août 20h30 : Fermeture de la grande rue - Rue de la Basilique

Du vendredi 01 août 09h00 au samedi 02 août 11h00 : Fermeture de la rue commerçante De Montalbert

Le samedi 02 août de 05h00 à 10h00 : Route des Mairiers et Piste de Pravendu.

Le marché du jeudi 31 juillet est maintenu sur le parking de la Basilique et pharmacie.